

# LE ROSAIRE

## ET LES AUTRES DEVOTIONS DOMINICAINES

Revue Mensuelle illustree

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS DE ST-HYACINTHE

P. Q. (Canada)

ABONNEMENT : \$1.00 PAR AN

(Conditions spéciales pour 8, 12, 25, 50, 100 copies)

Vol. II, No 2. Fevrier 1896

### SOMMAIRE

GRAVURES : La Vierge couronnée (Martin Schoen).....p.	44
St-Dominique au pied de la croix (B. Angelico).....p.	60
QUESTION DU JOUR : Le Grand Coup (R. P. DELAU).....p.	34
ROSAIRE : Le Rosaire et Léon XIII (Fr. ANDRÉ FRUHWIRTH).....p.	33
La Purification —Le vieillard Siméon (***).....p.	42
THÉOLOGIE PRATIQUE : Les Indulgences (suite) (R. P. MARICOURT.)p.	38
HISTOIRE : Le Bienheureux Reginald d'Orléans (Fr. MARIAN).....p.	47
VARIÉTÉS : Moulte me tarde.....p.	52
La vie des Frères, [suite], par Gérard de Frachet .....p.	59
NÉCROLOGIE : Le R. P. Chocarne.—(T. R. P. BOULANGER).....p.	55
CHRONIQUE : Noël—Rome—Paris—Lorraine.....p.	63
SUPPLÉMENT : Calendrier Dominicain de Février.	
Associés défunts de l'œuvre du Noviciat.	
Recommandations aux prières.	

LES CÉLÈBRES CANTIQUES DE M. L'ABBÉ GRAVIER

En dépôt chez MM. Pruneau et Kirouac, libraires, 28, rue de la Fabrique, Québec,  
et chez MM. Cadioux & Dérome, libraires, 1603, rue Notre-Dame, Montréal.

*Crédit Paroissial, 1664 rue Notre-Dame, Montréal*

**C. B. LANCOTOT**

importateur de

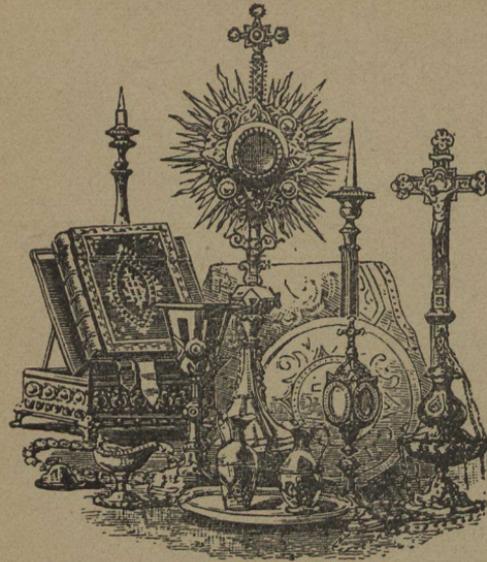
Bronzes, Orfèvreries,  
Ornements, Says,  
Merinos,  
Vêtements Ecclesiastiques,  
Etc.

Ateliers spéciaux pour  
fabrication de

Statues, Peintures, Che-  
mins de Croix, Drapeaux,  
Bannières, Décorations  
pour Sociétés.

Vins de Messe approu-  
vés par les autorités ec-  
clésiastiques.

Bouquets et Fleurs.  
Lustres en Cristaux.



Photographies de Statues, etc., et listes de prix envoyées sur de-  
mande.

(Modèle spécial de la Statue de Ste Anne de Beaupré).

## CASTLE & FILS

20 Rue Université,  
MONTREAL.

*Vitraux d'Art pour  
Eglises. Cloches d'E-  
glises.*

Agents pour la Mai-  
son E. CHAMPI-  
GNEULLE & CIE.,  
BAR-LE-DUC, Fran-  
ce, approuvée par Sa  
Sainteté le Pape Pie  
IX.

(Bref du 5 Mai 1865)

STATUES, CHE-  
MINS DE CROIX  
et VITRAUX D'ART

Envoi sur demande  
de Croquis et Devis.



**LA TRIBUNE.  
ST-HYACINTHE.**

**IMPRIMERIE,  
RELIURE.**

L'Établissement le plus  
complet de la ville.



LE

# ROSAIRE

LE " ROSAIRE "   
 ET   
 LÉON XIII.

BÉNÉDICTION   
 APOSTOLIQUE.

*Le Révérendis-   
 sime Père Général de l'Ordre   
 des frères prêcheurs adressait   
 le 7 novembre dernier, au très   
 révérend père prieur de St-   
 Hyacinthe, la lettre suivante   
 que nous sommes heureux de   
 pouvoir mettre sous les yeux de   
 nos lecteurs :*

*Via S. Sebastiano, 10.   
 Roma.*

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Je suis heureux de vous annoncer   
 que dans l'audience que j'ai eue la   
 veille de la fête de tous les Saints, Sa

Sainteté N. S. Père le Pape Léon XIII a daigné accorder une bénédiction spéciale à la Revue mensuelle, *Le Rosaire*, publiée par les Pères Dominicains de St-Hyacinthe.

Ce témoignage de haute bienveillance est une nouvelle preuve de la sollicitude du Souverain Pontife pour la diffusion de la dévotion du saint Rosaire et sera pour vous et pour nos Pères du Canada, je l'espère, un encouragement et un gage du succès réservé à l'œuvre que vous avez fondée.

Priez pour moi et mes compagnons.

Veillez agréer, mon très révérend père, l'expression des sentiments avec lesquels je suis

Votre dévoué et affectionné

FR. ANDRÉ FRUHWIRTH,  
Maître général de l'ordre des frères prêcheur.

## QUESTION DU JOUR.

### LE GRAND COUP (1).

Voici une nouvelle apocalypse ! et bien plus claire, en vérité, que celle de saint Jean, trop claire, même—puisqu'elle a réussi à affoler certains esprits trop faciles à persuader, tandis qu'elle en a poussé d'autres aux dernières limites du scepticisme vis-à-vis de tout ce qui est prédiction ou révélation !

Il est regrettable que l'on se soit laissé aller à ces excès de crédulité ou de défiance. Mais, peut-être faudrait-il auparavant regretter que l'auteur se soit donné le droit de répandre dans le peuple—au nom de la religion—une pareille publication. Ce droit—qui pourrait n'être qu'un abus—créé à d'autres le devoir d'éclairer et de rassurer le peuple—au nom de la religion.

Lorsque paraît une publication de ce genre, immédiatement deux partis se forment—les uns disent : j'y crois ; et ils acceptent tout, en bloc ; les autres disent : je n'y crois pas ; et ils rejettent tout, en bloc. La plupart du temps, les uns et les autres ont tort, parce qu'ils prennent tout à l'extrême.

Je tâcherai de ne point procéder de même sorte—au

(1) Le Grand Coup probable, avec sa date, par M. l'abbé Combes, curé de Diou (Allier, France).

contraire, avant de rien affirmer ou de rien nier des prédictions de l'abbé Combes, je veux savoir quelle est la valeur des preuves qu'il m'en donne.

\* \* \*

La prédiction du *grand coup* s'appuie en grand partie sur des prophéties : fort bien. Ces prophéties ont-elles assez de poids pour équilibrer la thèse ? Voilà la question.

Il y a de par le monde, un tout petit principe de sens commun, qui vaut plus qu'il ne mine, celui-ci : chaque chose à sa place.

Quelle est la place vraie des prophéties et des révélations en général ?

Quelle est la place que l'auteur leur donne dans son ouvrage ?

La réponse à ces deux petites questions nous donnera peut-être quelque lumière.

—Le secret de la Salette, les révélations particulières des saints, des vénérables et des pieux inconnus que cite notre auteur, n'ont rien à voir du tout avec ce que l'on appelle proprement la révélation surnaturelle, objet de la foi. Autant il est utile de se servir de ces documents comme de matière à édification pour soi ou pour les autres, quand on sait le faire avec prudence et discernement, autant il est téméraire d'invoquer des révélations de ce genre à titre de démonstration.

La raison en est des plus simples.

De quel droit voulez-vous m'imposer comme des certitudes ces illuminations particulières ? Me prouvez-vous par un raisonnement que Dieu a parlé, ou la Vierge, ou les anges, à telle ou telle personne ? Mais, je vous apporterai trente-six autres manières d'expliquer ces faits, et encore, aux yeux de la raison, seront-elles meilleures que la vôtre. Alors, vous ferez appel à ma foi de chrétien ? Ma foi de chrétien n'a rien à voir avec tout cela. L'assentiment que ma raison donne à la vérité révélée est motivé en moi, par la certitude, surnaturellement acquise, que cette vérité me vient de Dieu dont l'autorité mérite toute créance. Ce que Dieu a dit, je le crois, parceque c'est lui qui l'a dit. Quand il s'agit de révélations particulières, cette certitude de la foi n'est plus là pour entraîner l'assentiment de l'esprit : encore que ces connaissances extraor-

dinaires ne soient pas sans une certaine évidence pour qui les reçoit, cette évidence vient plutôt d'un sentiment intérieur, d'une impression particulière de Dieu sur l'âme, que d'une cause extérieure et générale. Non, n'invoquez pas ici ma foi de chrétien : le dépôt de la révélation a été scellé avec le dernier amen de l'Apocalypse, et je ne sache pas qu'une nouvelle apocalypse ait jamais le droit de le rouvrir ! Au nom de quoi viendrez-vous donc m'adjurer de croire à vos prédictions ? Au nom de ma piété ? Et moi je vous dis avec le grand Banez que hors la vérité, il n'est point de piété.

Alors, que deviennent ces révélations ?

Dieu me garde de les mépriser ! Ce sont des grâces de choix, ce sont des lumières spéciales que Dieu se plaît à répandre sur des individus ou sur des nations qu'il aime plus tendrement, pour éclairer leur foi ou ranimer leur générosité. Ces révélations revêtent ainsi forcément des formes diverses en harmonie avec les caractères et les besoins de ceux à qui elles s'adressent. Elles n'ont donc rien d'absolu, ni dans l'expression des vérités qu'elles annoncent, ni dans la réalité même de ces vérités. Elles sont relatives, et dans l'extension des faits qu'elles présentent, et dans l'exécution de ces faits, et, surtout, dans l'interprétation qu'il faut en donner. Mais, relatives à quoi ? Relatives aux effets que Dieu veut leur faire produire dans un individu ou dans une nation, relatives, aussi, aux dispositions dans lesquelles elles sont reçues, car il faut toujours admettre, au moins, que des prophéties de ce genre ne sont point fatales dans leur accomplissement : elles peuvent être conjurées.

C'est parce qu'il y a là tant de relatif qui se trompent à la fois et ceux qui affirment absolument et ceux qui nient absolument la vérité de ces prophéties.

Se trompent aussi ceux qui veulent s'en servir comme d'un argument suffisant pour fonder une démonstration : ils leur font jouer un rôle qui dépasse leur portée.

Elles ont cependant un rôle, même dans une démonstration et surtout dans une thèse toute de probabilités, comme celle de l'abbé Combes.

Que l'on établisse, par la raison ou par l'histoire, la possibilité d'un événement à venir—que l'on confirme ces raisons par des témoignages vénérables et authentiques de

révélations particulières—je m'inclinerai et j'avouerai très simplement que cet ensemble fonde une certaine probabilité.

Mais remarquez que l'abbé Combes suit précisément l'ordre inverse. Ses chefs de preuve sont uniquement les prophéties et les révélations. Les vraies preuves, celles qui sont tirées de la providence et de la justice de Dieu et qui, à mon sens, eussent pu baser une réelle probabilité, celles-là viennent en dernier lieu, accessoirement, pour confirmer une thèse qui, auparavant, aurait dû être établie.

Quelle que soit la valeur de ces révélations, elles ne peuvent baser une démonstration, ni une probabilité qui, de l'aveu même de l'abbé Combes, est donnée dans son livre pour une quasi-certitude.

J'ai dit : quelle que soit la valeur de ces révélations. C'est que—la question de principes écartée—si l'on veut descendre dans le détail, on trouvera bien des mailles à reprendre au filet. Il n'est pas donné à tout le monde, en effet, de vérifier l'authenticité, la fidélité des révélations citées par l'auteur, pas plus qu'il ne nous est donné de constater l'authenticité de la lettre anonyme qui prélude à cette apocalypse. Le texte de la Salette lui-même, après tant de variations et d'aventures, nous arrive-t-il encore intact ? Toutes ces questions de détail qui restent sans réponse, doivent au moins tempérer l'ardeur de ceux qui se sont enthousiasmés trop vite du *Grand Coup*.

M'arrêterai-je à cette merveilleuse concordance que l'auteur établit entre les paroles d'Isaïe et celles de la Salette ? Isaïe n'aurait-il point copié Mélanie ? Ecoutez :

Oracle d'Isaïe : C'est le Seigneur qui parle ainsi.

Oracle de la Salette : On doit s'attendre à boire le calice de la colère de Dieu.

N'est-ce pas que c'est frappant ! Et encore :

Oracle d'Isaïe : Larmes et défaillances sur la terre épuisée, sur le monde qui dépérit.

Oracle de la Salette : Tout ce que vous sèmerez, les bêtes le mangeront.

J'en passe, et des meilleurs ! Et ce *voe mihi* ! qui attendait Mélanie pour avoir un sens ! Triste métier vraiment d'être prophète ! Oserais-je souhaiter à monsieur l'abbé Combes de voir ses prophéties mieux réalisées que celles d'Isaïe—plus tôt, surtout ?

De tout ceci je conclurai peu de chose, en somme, mais assez, je crois, pour infirmer l'autorité indue que cet ouvrage a prise dans le public.

D'abord, les témoignages apportés par l'auteur, indépendamment de l'importance qu'il leur donne, sont discutables en eux-mêmes.

Ensuite, la valeur de ces témoignages fût-elle suffisamment établie, l'auteur n'avait pas le droit de leur donner l'importance capitale qu'ils revêtent sous sa plume.

Encore une fois—et je me plais à répéter en terminant le principe par lequel je commençais—il faut laisser chaque chose à sa place, c'est le meilleur moyen de garder à chacune son influence et son crédit : faute d'une pareille discrétion, on expose ce qui est respectable, ce qui est saint, à l'indifférence et au mépris.

Le bon la Fontaine disait si bien :

Ne forçons point notre talent,  
Nous ne ferions rien avec grâce.

F. V. DELA U,  
des fr. prêch.

---

## LES INDULGENCES.

---

(suite)

*La contrition imparfaite et la contrition parfaite.*

Dans un premier article, nous avons exposé brièvement les ruines faites dans l'âme par le péché mortel et l'admirable résurrection de cette âme par l'œuvre miséricordieuse de la justification.

Du Dieu si bon qui a tout pardonné, abaissons nos regards vers le pénitent, objet de cette clémence et considérons quel a été son rôle au saint tribunal.

Cette âme, animée seulement d'une contrition imparfaite ou attrition, n'a pas éprouvé un regret aussi vif que le plaisir ressenti et goûté dans ces biens créés où elle égarait ses pas en y flétrissant son cœur. Il lui reste, à leur égard, une certaine attache qui l'a naturellement empêchée de s'élever à une contrition parfaite. Il faut donc maintenant, pour sauvegarder la justice et rétablir l'équité, que cette âme expie la jouissance coupable qu'elle s'est accordée. C'est à l'aide de certaines peines temporelles

qu'elle accomplira cette réparation exigée par la justice de Dieu. En conséquence, le confesseur, au nom de l'Eglise, lui imposera une satisfaction ou pénitence : ce sera un commencement d'expiation. Je dis un commencement, parce que les pénitences sacramentelles imposées depuis plusieurs siècles, ne ressemblent que d'une manière très incomplète aux pénitences canoniques des dix premiers siècles de l'Eglise. Les pénitences de ce temps là étaient rigoureuses, sévères, longues et souvent publiques. On s'efforçait alors de proportionner l'expiation à la gravité du péché et à la joie coupable qui avait accompagné l'acte prévaricateur. Depuis, la discipline a changé dans son mode d'application. Usant de la plus maternelle condescendance pour la faiblesse de nos âmes et la débilité de nos corps, l'Eglise s'est relâchée, dans ces derniers siècles, de sa sainte et antique sévérité. Mais, en adoucissant l'amertume et en allégeant le poids de ses pénitences, autrefois si dures et si écrasantes, elle nous laisse le soin d'ajouter à la satisfaction sacramentelle des expiations ou pénitences volontaires, capables de solder en tout ou en grande partie notre dette à l'endroit de la justice de Dieu.

Ainsi la rémission de la peine éternelle n'entraîne pas nécessairement la rémission de toute la peine temporelle due à nos péchés. "Si quelqu'un, a dit le concile de Trente, soutient que Dieu remet toujours toute la peine " en même temps qu'il remet le péché, qu'il soit anathème !"<sup>(1)</sup>

Demandons à l'histoire quelques traits qui mettront en pleine lumière cette vérité : la peine éternelle remise, il reste ordinairement au coupable une peine temporelle à subir.

Au troisième chapitre de la Genèse, Dieu irrité apparaît à nos premiers parents, tout à l'heure prévaricateurs et maintenant pénétrés de repentir. Il leur remet leur péché d'orgueil et, du même coup, il écarte la peine éternelle suspendue sur leurs fronts coupables. Mais il leur impose en même temps d'énormes peines temporelles destinées à l'expiation de leur désobéissance et au rétablissement de l'ordre qui doit toujours régner entre les actes de la volonté et les prescriptions de la conscience. Ces peines sont,

(1) Session XIV, Canon XII.

les unes, communes aux deux coupables : ainsi la mort et les autres afflictions de la vie présente ; d'autres sont spéciales à l'homme : ainsi le travail de chaque jour, à la sueur de son front, sur une terre maudite qui, d'elle-même, ne produira plus que des ronces et des épines ; d'autres enfin sont particulières à la femme : ainsi le grand nombre de ses enfantements accompagnés désormais de vives douleurs—et la continuelle sujétion à l'autorité de son mari. Voilà, certes, de terribles peines temporelles !

Un autre exemple nous est fourni par le deuxième livre des Rois. David avait commis deux grands crimes, l'adultère et l'homicide. Le prophète Nathan vint, de la part de Dieu, lui reprocher sa double prévarication. Touché de repentir, David s'écria : "J'ai péché contre Dieu." Le prophète dit alors au roi pénitent : "Le Seigneur a remis votre péché : vous ne mourrez point, malgré votre adultère et votre homicide, cependant, parce que vous avez fait blasphémer les ennemis du Seigneur, ces témoins de vos attentats, à cause de cela, le fils, qui vous est né de ce commerce criminel, sera frappé de mort."

Ce châtement, le plus cruel au cœur d'un père, ne parut pas au roi repentant une satisfaction suffisante. Il s'imposa volontairement des pénitences rigoureuses, implorant jour et nuit la miséricorde de Dieu par ces paroles : "Lavez-moi de plus en plus de mes iniquités ; purifiez-moi de mon péché, parce que je connais ma faute, et mon péché est sans cesse devant mes yeux."

"Par là, dit le catéchisme du concile de Trente, il demandait au Seigneur non seulement qu'il lui pardonnât son crime, mais encore qu'il lui remît la peine qui lui était due et qu'après l'avoir purifié de tous les restes de ses fautes, il le rétablît dans son premier état d'innocence et de gloire !"

L'histoire de l'Eglise est remplie de traits analogues. Qu'il me suffise de citer la pénitence de Théodose le Grand, pénitence aussi fameuse que le crime qu'elle devait réparer.

Dans un violent accès de colère, l'empereur avait ordonné à ses soldats de faire main basse, pendant trois heures, sur les habitants de Thessalonique. Le peuple de cette ville avait, dans une émeute, assassiné les magis-

trats et lapidé le gouverneur. Le châtement fut effroyable : sept mille personnes périrent dans le massacre. En apprenant cette épouvantable décimation de la ville, Théodose fut consterné. La conscience bourrelée de remords, il resta huit mois sans approcher de l'église, car saint Ambroise, l'énergique évêque de Milan, lui en avait interdit l'accès. Comme Théodose insistait auprès de l'inflexible évêque pour rentrer en communion avec les fidèles et comme il appuyait sa demande sur l'exemple de David à qui Dieu avait pardonné sa faute, l'héroïque évêque lui répondit : "Vous l'avez imité dans son crime, imitez-le dans sa pénitence." Enfin, à la fête de Noël, l'empereur se présenta aux portes de la basilique. Ambroise lut fit d'abord souscrire une loi portant que les sentences de mort et les confiscations recevraient désormais leur exécution seulement trente jours après qu'elles auraient été prononcées : on laissait ainsi à la raison le temps de revenir sur un premier mouvement de colère. Ensuite, Ambroise donna l'absolution à l'empereur. Théodose entra alors dans l'église et là, en présence de tout le peuple assemblé, ayant dépouillé ses ornements impériaux, il se prosterna sur le parvis, l'arrosant de ses larmes et répétant les paroles, de David : "Mon âme s'est collée contre le pavé ; rendez-moi la vie Seigneur, selon votre parole." L'empereur pleura, pendant toute sa vie, le massacre de Thessalonique.

Ainsi, dans les conditions ordinaires, la rémission de la faute, de la souillure et de la peine éternelle laisse subsister en totalité ou en partie des peines temporelles que le pénitent devra subir. Telle est la voie ordinaire.

L'autre voie, extraordinaire et tout à fait exceptionnelle, c'est la grâce, dans le pénitent, d'une contrition parfaite. Comme le baptême, la contrition parfaite remet toutes les fautes, toutes les dettes, toutes les peines. Tel fut le cas de Marie-Madeleine, de saint Pierre et du bon larron qui, en un instant, reçurent du Sauveur un pardon absolu, une remise totale. Depuis l'institution du sacrement de pénitence, la contrition parfaite doit être accompagnée dans le pénitent, du désir du sacrement. Cette condition remplie, si la contrition est vraiment parfaite (ce dont Dieu seul est juge), le pénitent est relevé de toute faute et de toute dette vis-à-vis de la justice divine. Heu-

reux ceux qui peuvent parvenir à cette admirable contrition produite par une charité non moins admirable !

*Après l'absolution.*

“ Allez en paix et ne péchez plus. ” Telle est la dernière parole adressée par le confesseur à son pénitent qui, de son côté, achève de réciter son acte de contrition.

Ainsi justifié, le fidèle sort du saint tribunal, content et heureux, car la paix du ciel, cette paix délicieuse qui surpasse tout sentiment, est descendue en son âme. Dans sa joie, il redirait volontiers avec le bon roi Henri IV : “ Oh ! qu'il est doux de se confesser ! ”

Cependant, il lui reste un troisième et dernier acte à accomplir, acte qui fait partie du sacrement de pénitence. C'est la satisfaction. Agissant tout à la fois en père dévoué, en docteur éclairé, en médecin habile et en juge intègre, le confesseur a imposé au coupable, maintenant repentant, une satisfaction ou pénitence proportionnée à la gravité de ses fautes et, en même temps, destinée à affermir dans le bien cette âme qui vient d'en reprendre le chemin.

FR. ANTONIN MARICOURT,  
des fr. prêcheurs.

(à suivre)

#### IVe MYSTÈRE JOYEUX.

*Le vieillard Siméon.*

J'aime les soirs sereins et beaux, j'aime les soirs.  
V. H.

Lorsque l'homme est parvenu au déclin de son âge, il se retourne d'instinct, vers son passé ; c'est l'instinct de la vieillesse.

La vieillesse est sans avenir ; les dernières lueurs qui s'échappent de sa vie mourante ne sont plus que les reflets perdus du passé ; ces lueurs de crépuscule annoncent la mort. Le présent c'est ce point insaisissable sur lequel on ne peut se reposer, que l'on ne peut même pas fixer, surtout dans les dernières heures de la vie, les plus rapides.

Il reste au vieillard à vivre du passé. Quand on se

sent le cœur glacé et l'âme engourdie, c'est si bon le souvenir des âges d'activité et d'ardeur ! La mémoire des grandes actions accomplies, des grandes causes défendues console du repos et de l'impuissance irrémédiables. Tout cela, même les regrets, les remords, qui sont de tous ces souvenirs, tout cela c'est encore une vie.

Hélas ! non, ce n'est que l'illusion d'une vie.

Le passé c'est une ombre. Le souvenir du passé c'est l'ombre d'une ombre et ce n'est pas assez pour vivre. Qui donc a dit cette belle parole : toute la théorie de la vie est dans ces deux mouvements, sortir de soi pour aimer, rentrer en soi pour penser ?—Vieillard qui songes à tes souvenirs, parceque tes souvenirs c'est toi-même, à ton passé parceque ton passé c'est toi-même, en vérité, pour sortir de toi-même il te faudrait une horizon ouvert grand et large à d'autres espérances, à une autre vie. Mais, pour toi, l'horizon c'est demain, et demain c'est la mort.

La vieillesse est sans espérance.

Et pourtant je m'étonne de trouver dans l'Évangile une figure de vieillard qui ne ressemble en rien à celle que je viens de tracer. Dans la scène que nous présente le mystère de la Purification, le regard s'arrête d'abord sur le vieillard Siméon. Bien que cette scène soit présidée et dominée par la personne de Jésus, cependant c'est l'attitude et ce sont les paroles de Siméon qui en marquent le caractère.

De sa vie passée, l'Évangile ne dit rien. Le seul mot par lequel il nous dépeint ce personnage, c'est précisément le paradoxe d'une âme de vieillard : *il attendait*. L'âme qui attend est encore jeune. L'espérance qui la soutient est comme une source de vie nouvelle qui s'ouvre en elle.

Siméon attendait. Il savait pourtant, ayant assez vécu, que les espérances de la terre, illusions pour la jeunesse, ne sauraient apporter à la vieillesse qu'ironie et dégoût. Aussi ce cœur droit et tout plein de la crainte de Dieu n'attendait rien de la terre. Toutes ses espérances étaient tournées vers Dieu et c'était Dieu lui-même qui les avait fait naître dans son âme. " Il attendait, dit l'Évangile, la consolation d'Israël, car l'Esprit Saint lui avait fait connaître qu'il ne mourrait point avant d'avoir vu le Christ son Seigneur."

Ce trait est vraiment celui qui fait la beauté du vieillard.

Encore que la nature ait épuisé pour lui tout ce qu'elle a de vie jeune et franche et n'ait plus à lui donner que le triste regain des souvenirs du passé disparu, il a toujours, lui, des droits à l'espérance. Tant qu'une âme vit sur la terre, Dieu n'a pas encore achevé son œuvre en



LA VIERGE COURONNÉE

(Martin Schoen)

elle : c'est pourquoi la sagesse antique disait : ne proclamons heureux nul homme avant sa mort.

Siméon avait vu le Christ, son Seigneur, dans les Ecritures, dans les prophètes, dans les signes des temps non équivoques pour les âmes droites. Mais pour que l'œuvre de Dieu fût achevée en lui, il fallait qu'il vît de ses yeux le Seigneur et que dans ses bras il l'élevât pour

le montrer au monde. Et tout vieux qu'il était, Siméon attendait, espérait.

Reste donc, sainte espérance, toujours vivante et toujours jeune, même parmi les glaces de l'âge dernier ! Reste jusqu'à la mort, car l'œuvre de Dieu ne se termine qu'au jour de la mort, et c'est toi qui ouvres l'âme à Dieu !

J'écoute avec attendrissement le grave Bossuet me dire qu'il y a toujours en nous quelque chose que l'âge ne mûrit point. Oui, même dans le cœur d'un vieillard où tous les germes se sont développés et sont devenus de grands arbres, il reste encore de ces branches tardives qui attendent le soleil pour fleurir et donner leur fruit. Oh ! laissons le soleil de Dieu pénétrer jusqu'à ces jeunes choses de notre âme ! Nous pouvons toujours nous perfectionner sous la motion de Dieu ! Ce qui fait qu'une âme de vieillard souvent n'est plus redressable, c'est qu'elle s'entête d'elle-même, c'est qu'elle se prévaut des expériences du passé pour se croire infaillible et se donner le droit d'être immuable ; oubliant que les conduites de Dieu ne sont point identiques et que lui seul possède le secret de la vie.

\*  
\* \*

Cette pensée me conduit à une autre considération qui met encore plus en relief le caractère de Siméon. Qui ne s'étonnerait de l'entendre proférer, en prenant dans ses bras l'enfant Jésus, ces paroles étranges dans la bouche d'un juif : "Maintenant, Seigneur, vous pouvez laisser aller en paix votre serviteur, car j'ai vu de mes yeux le Sauveur que vous présentez à la face des peuples comme l'illumination des Gentils et la gloire d'Israël !" Ces paroles expriment tant de préjugés vaincus et d'idées anciennes sacrifiées que j'hésite à les croire sorties de la bouche d'un vieillard. Malgré les traditions vénérables qui éclairaient ces mystères, l'avènement du Messie, la conversion des Gentils étaient diversement interprétés par les espérances de la nation. Les justes eux-mêmes avaient-ils deviné ce Dieu pauvre et délaissé et ne devaient-ils pas s'attendre à voir la lumière répandue en torrents sur Israël et déversée par lui sur les Gentils ?

Fidèle avant tout, quelles qu'aient été ses opinions et ses espérances antérieures, à l'esprit de Dieu qui l'anime,

Siméon reçoit des mains d'une pauvre femme un pauvre petit nouveau né et il affirme de lui qu'il est le Messie. Et voilà que non content de cette conduite étonnante, il l'accentue par des paroles plus étonnantes encore ; car il ne craint pas de dire que ce Messie est offert à tous les peuples et qu'il est destiné à répandre sur les Gentils la lumière de la vérité.

Combien se refusaient à comprendre que la véritable notion du Messie était là ! On rêvait d'un retour aux antiques grandeurs de la maison de David. Le Messie devait délivrer Israël de la domination étrangère, le relever de sa propre décadence. Toute l'idée que l'on s'en faisait était nationale.

La hardiesse des conceptions n'est pas toujours un signe d'inexpérience, ni la nouveauté des idées un signe de présomption. On le voit par l'exemple de Siméon. Il y avait sans doute en Israël une jeunesse savante et passionnée pour ces questions messianiques. Ces docteurs fameux avec lesquels Jésus discutera trente ans plus tard, ils avaient eu, eux aussi, le temps des hardiesses et des nouveautés. Mais les préjugés sont de tous les âges. C'est pourquoi nous assistons à cette scène étrange dans laquelle un vieillard affirme et proclame les idées les plus jeunes et les plus révolutionnaires, qui se puissent concevoir pour l'époque. J'ai dit : révolutionnaires—et c'est vrai, car bien qu'ici nous les entendions prononcées dans la paix et la sainteté du Temple, un jour, ces idées semées dans Jérusalem et la Judée troubleront le monde Juif. Plus tard encore, semées dans le monde entier et bien reconnaissables malgré leur transformation, elles remueront sans cesse les peuples et les civilisations. Par là, sera merveilleusement réalisée cette autre parole de Siméon qui n'est qu'une explication ou une conséquence de la première : il sera le signe sur lequel on ne pourra s'entendre.

L'horizon n'est donc point fermé au regard de la vieillesse. S'il veut élever son cœur le vieillard trouvera au contraire que plus il approche de la mort plus il a raison d'élargir ses vues, de les faire désintéressées et fécondes en inspiration pour les générations à venir. A mesure qu'il approche des réalités que la mort va lui découvrir, le songe de la vie s'éclaire ; peu à peu se dissipent les ombres qui rendaient sa marche hésitante ; c'est l'heure des pen-

sées simples et vastes, des conceptions fortes et utiles, des affirmations puissantes et calmes. La jeunesse n'est jamais hardie sans être présomptueuse à cause des mystères qu'elle ignore : la vieillesse est souvent audacieuse dans sa sagesse parce qu'elle est l'heure des clartés limpides et révélatrices.

Ainsi nous apparaît la douce et blanche figure du vieillard Siméon. En la contemplant j'ai songé à ces soirées d'automne d'un calme si profond, d'une inspiration si pénétrante. Souvent leur douce sérénité s'est glissée jusqu'au fond de mon âme et lentement a dissipé les vaines pensées, les tristesses et les abattements. C'est l'heure où dans l'ombre encore claire, aux fraîcheurs du jour qui s'en va ou d'une vie qui s'éteint, se redressent les tiges frêles que l'ardeur trop vive du plein midi avait penchées et flétries. Fleurs d'illusions, quand elles s'épanouissaient, fleurs de sagesse, maintenant que l'épreuve les a mûries, mais toujours fleurs de jeunesse et toujours fleurs d'espérance.

\*\*\*

---

## LE BIENHEUREUX RÉGINALD D'ORLÉANS.

---

Le saint que je présente aujourd'hui à votre admiration, bien chers lecteurs, est de ceux qui attirent à la fois par le merveilleux et la simplicité de leur vie. Réginald accomplit des actions héroïques et pourtant jamais il ne s'écarta de la voie ordinaire. Elève et maître en l'Université de Paris, doyen du chapitre de Saint Aignan, religieux, pèlerin, partout et toujours, il fut un modèle parfait du devoir simplement accompli, de la vertu simplement pratiquée.

Réginald naquit vers l'an 1175, à Orléans très probablement. Au baptême, on l'appela Renauld ou Regnauld, en latin Reginaldus, c'est-à-dire pur et gracieux. Il fut pur, en effet, pour réfléchir en lui la lumière de la vérité, il fut gracieux pour charmer et attirer à Dieu tant de cœurs dévoyés.

Attentive à l'essor de son âme, sa pieuse mère veillait pour qu'aucun souffle mauvais ne vînt ternir ce cœur innocent et candide. Elle cherchait à découvrir toutes les inclinations de celui qui était son propre sang et à lire

dans tous les replis cachés du cœur de son cœur. Par ses enseignements et par ses exemples, elle voulait imprimer sur cette âme d'enfant un cachet de vertu tel qu'il ne pût jamais s'effacer.

A l'âge de dix-huit ans, Réginald alla prendre rang parmi les étudiants de l'Université de Paris.

Foyer d'une ardente émulation pour toutes les sciences, l'Université attirait de tous les points du monde chrétien les hommes les plus éminents. Paris était alors le centre des études, et le nombre des écoliers égalait parfois celui des bourgeois. Aussi, n'était-ce pas un petit mérite, pour des jeunes gens à l'âme chaude et passionnée, de traverser sans y blesser leur pureté un pareil milieu. À côté de la jeunesse studieuse et recueillie, on voyait l'écolier dissipé et paresseux, aux habitudes licencieuses et dissolues. On se heurtait à l'écolier novice et inexpérimenté qui offrait une proie facile aux femmes éhontées dont la foule envahissait le quartier des étudiants et jusqu'aux maisons où les maîtres ouvraient leurs cours.

Que venait donc chercher dans cette grande ville, perdu dans cette foule et dans cette corruption, Réginald, le pur et le gracieux ?

Il y venait chercher sa vocation. Déjà il avait entendu la voix de Dieu—déjà, il avait obéi à ce souffle matinal de la grâce : il avait dirigé toutes ses études et toute sa vie vers ce but. Le monde n'avait aucun bien à lui offrir qu'il ne l'eût déjà méprisé.

Alors, pourquoi vient-il à Paris, la première ville du monde ? Est-ce pour y cueillir toutes les palmes, y remporter tous les triomphes par la puissance de son intelligence et le charme irrésistible de son cœur ? Non. Dieu avait conduit là son disciple docile afin que toutes les connaissances et toutes les gloires fussent l'ornement extérieur de ce vase d'élection destiné à recevoir des grâces de choix.

Réginald avait trop de sagesse et de piété pour se laisser entraîner aux plaisirs faciles que lui offrait la "Reine des Universités," et pour leur sacrifier sa pureté et son avenir. Il eut peu d'amis, mais il n'en eut que de vertueux. Convaincu que la chasteté est un don de Dieu que nous portons dans un vase fragile, le bienheureux demandait sans cesse à Dieu la conservation d'une vertu

aussi délicate. Chaque jour, il allait à Notre-Dame confier à sa Mère du ciel son cœur de jeune homme. C'est là qu'il puisa la véritable sagesse qui est à la fois science et amour, lumière et flamme.

Vous aussi, jeunes gens qui étudiez, c'est au pied de l'autel de Marie que vous trouverez la source de la vérité et des armes puissantes contre l'esprit des ténèbres. C'est là que vous apprendrez à exceller en ces deux choses qui résument la vie universitaire de notre bienheureux : la science et la vertu.

Après avoir consacré plusieurs années à l'étude de la philosophie et de la théologie, Réginald s'appliqua particulièrement à l'étude du droit canon qui devint bientôt sa science favorite. Et cependant, il brillait d'un éclat sans pareil parmi ses condisciples.

D'écolier devenu maître à son tour, il siégeait, à l'âge de trente ans, au milieu des docteurs de la Faculté. Bientôt il fut réputé l'un des professeurs les plus habiles. Aussi, une foule nombreuse et choisie se pressait-elle autour de sa chaire.

Le chapitre des chanoines de saint Aignan d'Orléans était alors dans une position fort délicate. Aux divisions intestines s'ajoutaient des débats regrettables avec l'évêque Manassès. Il fallait, à la tête de cette collégiale, un homme capable de rétablir la paix. Les chanoines élurent Réginald pour leur doyen. Toujours désireux de faire le bien, il accepta cette charge. La paix fut bientôt rétablie. Le nouveau doyen avait gagné en même temps l'estime des chanoines et l'amitié de l'évêque.

Malgré les honneurs et les richesses, maître Réginald n'est cependant ni heureux, ni satisfait. Son esprit est préoccupé et son âme est triste. Il aspire à un état plus parfait. Le zèle des âmes le pousse.

L'évêque d'Orléans avait fait le vœu d'aller visiter Rome et Jérusalem. Il pria son ami, le doyen de Saint-Aignan, de l'accompagner dans son voyage. Réginald accepta. On se rendit d'abord à Rome. C'est là que Dieu attendait son serviteur et qu'il allait l'éclairer.

“ Un jour, dit un de ses historiens, causant familièrement avec un cardinal, il lui disait combien il serait heureux s'il pouvait pratiquer ce genre de vie, à savoir que  
“ ayant laissé toutes choses, il courût de côté et d'autre à

“travers le monde, et s'en allât pauvre, prêcher Jésus-Christ pauvre. Le cardinal lui répondit : “Voici l'ordre des frères prêcheurs qui, selon que tu le désires, pratique l'exercice de la prédication et de la pauvreté volontaire. Et maintenant l'instituteur et père de cet ordre, le serviteur de Dieu Dominique, déjà connu par plusieurs miracles, est en cette ville, vaquant assidûment à l'office de la prédication.

Aussitôt, Réginald ressent dans son âme un de ces mouvements uniques dans la vie et qui doivent en effet rester uniques, “à la façon de ces sacrements qui ne sauraient être renouvelables parce qu'ils impriment un caractère ineffaçable.”

Désormais plus de doutes : il veut cesser de recueillir les honneurs et les revenus de l'Évangile ; il préfère en devenir l'humble serviteur. Il s'empresse de rechercher Saint Dominique dont la mission semble si bien répondre à ses inclinations.

On était alors au commencement de 1218. Saint Dominique était dans la splendeur de sa maturité évangélique. Tout le monde accourait à lui, attiré par son éloquence, sa piété et ses miracles.

Les deux hommes de Dieu se rencontrèrent et se comprirent si bien que Réginald demanda aussitôt l'habit de l'ordre. Il entra ainsi dans la dernière et la plus glorieuse période de sa vie.

L'épreuve qui est le pain des forts et le sceau des vocations solides ne lui fut pas épargnée. Il avait à peine annoncé sa résolution qu'une fièvre violente le saisit subitement et le conduisit aux portes du tombeau. Mais Dominique alarmé de perdre si tôt un tel disciple, fait violence par ses prières à la Reine du ciel. Celle-ci, toujours condescendante à la voix de son humble serviteur, vient elle-même pour guérir le malade. Elle lui apparaît accompagné de sainte Cécile et de sainte Catherine ; de ses propres mains elle oint son corps d'un onguent salubre, et lui dit en lui montrant un vêtement que portait une des Vierges : “Voici l'habit de ton ordre.”

Après sa guérison, le nouveau disciple accompagna encore l'évêque Manassès à un pèlerinage en Terre-Sainte. A son retour, il avait espéré demeurer auprès de Dominique, mais il lui fallut se rendre au couvent de Bologne

et se séparer, non seulement de l'ami des anciens jours, Manassés mais aussi du "père de sa vie nouvelle."

Sa présence à Bologne produisit les plus heureux résultats. Il fortifia la nouvelle communauté, et attira bientôt à lui par son éloquence et sa sainteté une foule si nombreuse qu'aucune église ne put bientôt contenir son auditoire. On l'obligeait à prêcher dans les rues et sur les places publiques.

Des ecclésiastiques, des jurisconsultes, des élèves et des professeurs entraient à l'envi dans un ordre qui, la veille, était encore inconnu et même méprisé. Plus de cent novices reçurent l'habit dans l'espace de six mois. De grands esprits, ajoute un historien, en vinrent à redouter d'entendre le saint de peur d'être séduits par sa parole.

D'où venaient ces résultats ? De son talent et de son éloquence ? Les deux y avaient leur part, mais pour changer les cœurs, opérer des conversions, il fallait à Réginald autre chose que la science du théologien et la parole enflammée de l'orateur, il lui fallait savoir répandre dans les cœurs la grâce divine. Ce don d'un apostolat efficace, il l'avait demandé à la prière assidue, aux jeûnes rigoureux, aux veilles prolongées, à l'obéissance, à l'abnégation.

Dix mois après son arrivée à Bologne, le bienheureux fut envoyé à Paris. Saint Dominique espérait qu'il accomplirait au couvent de Saint Jacques l'œuvre qu'il avait accomplie si utilement à Saint-Nicolas de Bologne. Ce fut la dernière étape de cette vie.

La Providence l'y appelait pour qu'il y souffrît les dernières épreuves et pour qu'il donnât à ses compatriotes le dernier exemple d'une vertu élevée à sa plus haute perfection et qui va recevoir son couronnement.

Méditons quelques instants sur cette vie si simple et si pleine d'enseignements. Tous, nous y trouverons quelque chose à imiter. Femmes chrétiennes, regardez sa mère : suivez son exemple dans l'éducation de vos enfants, et vous donnerez au monde d'autres Réginald. Jeunes gens à l'âme généreuse, aux passions ardentes, apprenez de lui l'amour constant du travail et la pratique de la chasteté. Hommes de tout âge et de toute condition, voyez comment on peut unir le génie et la sainteté, comment on

peut se servir de la faveur des hommes pour en renvoyer la gloire à Dieu.

Pour nous, ses frères, demandons lui de participer à sa pureté de cœur et à son amour des âmes. Nous marcherons ainsi sur ses traces bénies.

FR. MARIAN  
des fr. prêch.

---

### MOULT ME TARDE !

---

A l'orée du soir, me suis assise sur l'herbe ; elle était belle et drue, semée de fleurettes, petites et grandes, et de maintes couleurs.

Le ruisseau, gaiement courait, murmurant douces choses à la mousse et à l'églantine, qui l'une sur ses ondes penchait et regardait, et l'autre à son courant tranquillement baignait. . .

L'air était net et pur, sans vent et sans nuée, et la lune prenait clarté que le jour laissait. . . les rossignolets s'appelaient l'un l'autre, pour, dans leurs nids, préluder leurs concerts.

. . . Et allait ma pensée où va le vent qui souffle et la feuille qui meurt. . . où va l'étoile qui du ciel se détache et dans l'abîme tombe, comme charbon de feu. . .

Tout à coup, ay vu venir un cavalier très richement orné d'habits royaux de couleur pourpre, avec sur ses épaules un manteau de verrin et sur son chief une couronne. . .

Las ! lui ay dict : — Qui es-tu ? et où vas-tu, noble preux ? Les vallées et montagnes, les forests et bois, sous les ombres de la nuit sont reposans et demoureront jusqu'à l'aurore !. . .

— Lis ma devise, a-t-il repect. . . — Et ce disant, devant mes yeux, qui es monde ne veaient plus, il a fait passer sa bannière.

Étaient tracés sur icelle ces trois mots : “ Moulte me tarde (1) ” Et ay reconnu Philippe de Bourgogne, que les braves appellent le Hardy !

— Oh ! dict-moy, le Hardy. . . de quoi te tarde-t-il ? Est-ce de royaume avoir ou de ciel conquérir ? . . . Et le

---

(1) Beaucoup me tarde.

noble prince comme une ombre a fuict, me disant :—COURONNE, CUEUR NE CONTENTE PAS !

Pensais tristement à ce que venais de ouïr, quand veois paraistre dame brillante, vestue de fine robe, brodée de perles et d'or... Si lui ay dict : — Pourquoi chevauches-tu à cette heure ? Elle a repricht : — Moul't me tarde ! moul't me tarde ! — Et moy lui ay dit encore :

—Est-ce que barons et chevaliers en ton manoir ne vont plus ?.. Est-ce que joye et liesse ont délaissé le noble foyer de tes pères ?..

—Barons et chevaliers, au manoir viennent comme naguère, et joye et liesse, au foyer demeurent comme lierre attachés... Mais plaisir d'amour cueur ne contente pas !..

Et dans les destours des ombres a disparu la noble dame. L'ay suivie du regard, comme on suit es ciel un esclair qui ung moment brille et tost s'esteint.

Ay appuyé dans mes mains mon fronct attristé et plus ne volais veoir que la nuit... Mais voici qu'un gentil page la préee a traversé, galoppant. Il plourait chauldes larmes qui sur ses joues tombaient es perles, comme gouttes de rosée tombent sur pétales de fleurs !

L'ay arrêté... surprise que tant de douleurs puissent le cueur de l'enfançon agister et tormenter si rudement... Si lui ay dict : — Pourquoi larmoyer, gentil page ? est-ce que faulte as faicte, grande et lourde, que ne puisse plus porter ?..

—Non ! point de faulte ay faicte, a-t-il repricht... Mais moul't me tarde ! Moul't me tarde ! Car folastrer et m'esbattre cueur ne contente pas !..

Et le jouvenceul, comme papillon lesger que le vent porte, est parti vitement. De loing m'a fait signe d'adieu... L'avisais encore quand ay entendu un bruissement non pareil !..

C'estait une pastoure tant belle et tant douce que semblaït un estre angélique... Sa cotte estait d'azur, à son corsage asnémones des boys pendaient ; avait ses cheveux crespés par dessus ses espaulés et sur son chief un chapel de roses.

—Arreste-toy, lui ay dict, car à tes brebis ne va pas ce moment... Les agnelets sont couchiés es bergeries et les fleurs fermées comme boutons dorment sous l'herbette.

—Ne me puy's arrester, a repricht la pastoure, car pres-

sée je suis : moult me tarde ! moult me tarde !.. Demain les agnelets gentement besleront, les fleurs es prés s'ouvriront encore.. mais gayté de jouvence cuer ne contente pas !..

—Eh ! dict-moy, doulice mie, que te faut-il ? Pour toy, yrais chercher la joye es désert de l'heureuse Arabie.. Et sans m'entendre plus, loïn desjà estait !..

Et moy desconfite, me priet les mains et sur mes yeux les jettai comme voile.. Mais voici qu'ung moine a paru la teste coverte d'un capuce noir.

—Tu es tryste et dolente, m'a-t-il dict, d'ouïr toujours mesme languaige, mais sur ycelle terre, preux ou manants, blondes pastoures ou jeunes gars, toujours diront : Moult me tarde ! Moult me tarde ! Parce que cuer d'homme, terre ne contente pas !..

“ Vois-tu sur cette montagne de nège coverte, une croyx que s'eslève comme signal de payx ; ung saint a planté cette croyx, puis à ses pieds s'est assis plorant et priant..

“ Et en ses larmes s'est complu, et en ses prières a trové bienheureuse payx et doux contentement : croys-moi, pauvrette, couronne, cuer ne contente pas ; parce que porte ombre noire comme linceul de decédé..

“ Brillants manoirs et somptueux palays, festes et carousels, cuer ne contentent pas ; parce que tours et crenaux portent ombre, longue et tryste, comme nuict sans lune..

“ Joye et liesse, qu'enfants prennent à folastrer, cuer ne contentent pas ; parce que, sur ces esbattements, morne lendemain porte ombre grise comme ouragan de désert..

“ Sur ycelle terre, croyx seule n'a jamais porté ombre, que rayon de ciel ne soit venu dorer et esbrillanter de mille feus !.. Plus d'ycelle on s'approche, plus on a joye, vraie et parfaite..

“ Pres d'ycelle jamais on ne dict : Moult me tarde ! Moult me tarde !.. Mais avec le Maistre : Quand vos vrez, Seigneur, suis pretz.. suis pretz à morir et à visvre.. Ay joye d'aller à vos, ay joye de rester céans, parce que y estes avec moy !..

“ N'envye rien que n'ay.. parce que estes mon seul bonheur. Remplissez ma vie maintenant et toujours comme onde bienfaisante remplit calice es fleurs des champs !.. ”

... Et s'en est allé le moine comme nuée lumineuse, qui après ycelle rien ne laisse que doux et confortant souvenir... Me suis levée en reppétant : Moult me tarde ! Moult me tarde !

Moult me tarde d'arriver à la croyx que jamais ne porte ombre tryste, même sur tombeau d'amy... à la croyx que esclaire, comme phare, tous, mesmement le voyageur, le désolé, depuis que le divin Soleil y a esté cloué pour nous !...

---

## LE TRÈS RÉVÉREND PERE CHOCARNE

---

Le T. R. P. Bernard Chocarne, maître en théologie, religieux du couvent du T. S. Sacrement à Paris, a rendu son âme à Dieu, au couvent de Corbara, le 5 décembre 1895. Il était dans la 70<sup>e</sup> année de son âge et, depuis le 7 octobre dernier, il était entré dans la 46<sup>e</sup> année de sa profession religieuse.

Dans l'œuvre de la restauration de notre Ordre en France, le P. Chocarne a rempli un rôle trop important pour que, au lendemain de sa mort, je ne vienne pas payer à sa mémoire le juste tribut de notre reconnaissance et solliciter les suffrages de vos prières.

Il était jeune encore lorsque le P. Lacordaire, discernant les rares qualités qui le distinguaient, le plaçait à la tête du couvent nouvellement restauré de Saint Maximin. C'était en 1859 ; il avait dix ans de profession religieuse. Les novices de cette génération n'oublieront jamais l'aménité de son caractère, sa parfaite régularité, sa piété tendre. Après la mort du P. Lacordaire, survenue en 1861, il quittait Saint Maximin pour aller établir à Marseille un couvent dont la fondation venait d'être décidée au Chapitre de Toulouse. Il ne fit pour ainsi dire que passer en ce nouveau couvent. Lorsque fut érigée la province de Toulouse il alla exercer les fonctions de prieur au couvent de Bordeaux laissé provisoirement à la province de France.

Il était Prieur à Nancy, lorsqu'il fut élu provincial pour la première fois. Il y avait alors à Paris un seul couvent, celui de Saint-Jacques. Le P. Chocarne eut la pensée d'y établir une seconde maison au Faubourg Saint Honoré. Elle prit le nom de couvent du Saint Sacrement. Il en fut le fondateur, le premier prieur. Il en avait

bâti la chapelle et, naguère, lorsqu'il apprit que les pères avaient fait l'acquisition d'un terrain indispensable pour la construction de leur couvent, il disait : " Je puis chanter maintenant le *Nunc dimittis*, puisque cette maison est fondée." Ce fut une de ses dernières joies.

Il était provincial pour la seconde fois, quand le gouvernement, par application des funestes décrets du 27 mars 1880, expulsa les religieux de leurs couvents. Quelle activité ne lui fallut-il pas déployer pour trouver un abri à nos novices chassés de leurs cellules et arrachés à leurs études ! Quelle tendre sollicitude ! Aidé par d'augustes protections, il parvint à les réunir partie au Tyrol et partie en Espagne. Lorsqu'il termina sa charge de Provincial, les temps étaient redevenus plus calmes et il remplit une seconde fois la charge de prieur du couvent du Saint Sacrement.

L'exercice des diverses fonctions que lui imposait la confiance de ses frères n'épuisait pas son activité. Je ne ferai que mentionner son apostolat qui ne fut pas sans mérite. Pourtant, c'est surtout dans la direction des âmes qu'il exerça une profonde influence. Dieu seul connaît ce champ mystérieux qu'il a cultivé ! Dieu seul en a compté les fleurs et les fruits ! Dieu seul possède le secret des sacrifices qu'il s'est imposés pour la rédemption des âmes dont le salut lui était confié. A l'estime profonde qu'il avait su conquérir, à l'attachement religieux des âmes qui vénéraient en lui un Père, on devine aisément la puissance de son action.

Au milieu des œuvres sorties de sa direction, il y en a deux qui, à des titres et à des degrés divers, relèvent de lui et témoignent de sa fécondité : j'ai nommé les Dominicaines du Second Ordre établies à Billancourt, aux portes de Paris, et les Petites Sœurs Dominicaines Garde-Malades des Pauvres établies à Beaune et fondées par son frère, M. l'abbé Chocarne.

Le secret qui explique la grande influence exercée par le P. Chocarne, il faut le chercher en son âme. Il avait reçu de Dieu une belle âme, une âme à qui avait été accordée la grâce de *savoir le don de Dieu*. Il croyait d'une foi invincible à l'amour ineffable de Dieu pour les hommes et, parce qu'il savait les hommes aimés de Dieu, il croyait volontiers aux hommes. Aussi, sa charité, comme celle de

saint Paul, et c'est la bonne, ne soupçonnait pas facilement le mal. De là cet optimisme qu'il apportait dans l'appréciation des hommes et des événements ; optimisme, hélas ! à qui trop souvent la malice humaine devait donner de cruels démentis.

C'est parce qu'il avait reçu une belle âme qu'il a compris si parfaitement l'âme de celui que nous vénérions comme notre père, le P. Lacordaire, et j'arrive à l'œuvre capitale, providentielle du P. Chocarne.

Lorsque, en 1861, le P. Lacordaire mourut, on eut conscience partout que l'Eglise venait de perdre un de ses plus éloquents défenseurs ; on n'avait pas conscience que l'Eglise perdait en lui un religieux aussi grand par ses vertus qu'il avait été grand par son éloquence.

Les religieux qui l'avaient connu, redoutant que des historiens, mal instruits des merveilles cachées de la vie religieuse du Père, ne le représentassent trop exclusivement comme un grand homme selon le siècle ; jaloux d'eux-mêmes de révéler, en ce grand homme que le monde avait tant admiré, un disciple humble et passionné de la Croix de Jésus-Christ, firent choix du P. Chocarne pour écrire sa vie. Quel étonnement ; j'allais dire quelle stupeur, à l'apparition de la vie du P. Lacordaire ! Beaucoup secouaient la tête en signe d'incrédulité. On n'a pas tout à fait fini de sourire au récit des macérations de ce moine du XIXe siècle. Mais, devant la soif d'humiliations qui le dévore, le monde est vaincu, il se tait. Les préjugés amassés autour de la mémoire du P. Lacordaire sont dissipés ; jusque dans les milieux où, si volontiers, l'on médisait de lui, c'est un grand, un saint religieux. Qui a fait cette révolution ? Le P. Chocarne. Ainsi que Madeleine aux pieds du Sauveur, il est venu avec un vase d'albâtre, la vie du P. Lacordaire ; il en a répandu sur les pieds du Christ les parfums mystérieux et tout le monde a été rempli de l'odeur bénie de ses vertus. Que d'âmes ont glorifié Dieu et l'Ordre de Saint-Dominique après avoir lu ces pages éloquents ! Que de jeunes gens charmés, séduits par la beauté de ce grand caractère, sont venus demander à revêtir un habit sanctifié par de telles vertus !

Il méritait bien, celui qui a mené une telle vie, de la terminer par une belle mort.

Le 16 novembre 1888, il traçait ces lignes retrouvées.

après sa mort et que je suis heureux de vous transmettre ; elles ont été écrites au moment où il partait pour son pèlerinage en Palestine :

“ Je prie ceux de mes frères auxquels j’aurais pu faire de la peine, de vouloir bien me le pardonner, comme j’ai pardonné depuis longtemps à ceux qui m’en ont fait, durant ma trop longue administration.

“ Je ne remercierai jamais assez les religieux de notre chère province, frères de chœur et Frères convers, des nombreuses marques de confiance et d’affection qu’ils m’ont données. Je ne les oublierai pas auprès de Dieu, comme je les supplie de ne pas oublier ma pauvre âme lorsqu’elle aura été appelée tremblante au tribunal du Souverain Juge.

“ Je ne sais si je reviendrai de ce voyage, et n’ai pas besoin de le savoir. Mais ce que je sais bien, c’est que, malgré mes nombreuses infidélités, Dieu a été pour moi d’une si paternelle bonté depuis le commencement de ma vie jusqu’à la fin, que j’irai à Lui avec une confiance filiale, lui demandant de mettre en mon cœur à ce moment l’acte d’amour si souvent formulé : “ Mon Dieu, vous savez si je vous aime. ”

Il devait revenir de ce pèlerinage de Palestine. Mais, depuis son retour, la maladie s’est emparée de lui et ne lui a laissé aucun relâche jusqu’à ce qu’elle l’eût couché à Corbara mortellement frappé. Lorsque le père vicaire du couvent vint lui annoncer que le moment suprême approchait, le P. Chocarne en accueillit la nouvelle avec joie et, après avoir reçu les derniers sacrements, ne songea plus qu’à attendre la venue de Celui qu’il avait tant aimé.

Souvenons-nous de ses bienfaits, imitons ses exemples et prions pour lui.

A ces nobles paroles, nous ajouterons seulement quelques mots pour rappeler que le P. Chocarne fut un des intermédiaires dont la Providence voulut se servir pour l’établissement des dominicains au Canada. Le P. Chocarne est le premier dominicain français qui ait vu la ville de St Hyacinthe. Il y vint au mois d’août 1868 et fut aussi heureux que surpris d’y trouver un coin de terre toute dominicaine. Des démarches pressantes furent faites auprès de lui pour obtenir une fondation de son Ordre.

## ERRATA.

---

Page 38, à la première ligne, lire : *je concluerai*.

Page 43, à la 15<sup>e</sup> ligne, lire : *un horizon*.

Page 58, 33<sup>e</sup> ligne, après ces mots : *Souvenons-nous de ses bienfaits, imitons ses exemples et prions pour lui*, doit se trouver la signature : *fr. R. Boulanger*. Ce qui suit ne fait point partie de la lettre, mais a été ajouté par la Rédaction.

Le dernier paragraphe : *Une seconde fois, Marie*, etc. page 59, appartient à un autre article et s'est glissé par erreur à cet endroit.

LA RÉDACTION.

Lui-même nous raconte, dans une lettre écrite lors de ce voyage, les espérances qu'il emporta de ce séjour dans notre pays :

“ J'ignore les dessins de Dieu sur notre Ordre à l'endroit de St Hyacinthe, mais j'admire les merveilleuses préparations de cette terre bénie pour une œuvre dominicaine, et j'ai recueilli avec émotion les dernières paroles de Mgr Prince au sujet d'une fondation qui lui avait été si chère :

“ Ne craignez rien, disait-il, sur son lit de mort à un jeune ecclésiastique, qui avait regretté plus qu'aucun autre l'échec des négociations, ne craignez rien. Les dominicains viendront à St-Hyacinthe, le diocèse en a besoin. S'il le faut, j'offre à Dieu ma vie pour cette œuvre. ”

Quelques années plus tard, les démarches jusque-là infructueuses devaient aboutir. La visite du P. Chocarne n'avait pas peu contribué à faire estimer davantage encore un Ordre dont il était le très digne fils, et son influence ne laissa pas de se faire sentir dans l'œuvre de cette fondation.

Tandis que la province de France toute entière le pleure, puisse le souvenir spécial que nous lui gardons être pour son âme un rafraîchissement, une consolation.

Une seconde fois, Marie apparut à Dominique et à Réginald qui se trouvaient ensemble. Elle renouvela sur Réginald les onctions mystérieuses et offrit à Dominique l'habit qu'elle nommait l'habit de son ordre. Désormais les frères prêcheurs seront les fils de Marie, ils porteront l'habit et le scapulaire donné par Marie elle-même.

FR. RAYMOND BOULANGER, des Fr. Pr.  
Prieur Provincial.



## VIES DES FRÈRES.

Par le Père GÉRARD DE FRACHET.

## CHAPITRE PREMIER.

*Comment Notre-Dame a obtenu de son Fils l'Ordre  
des Frères Prêcheurs.*

7 Vision terrible de saint Dominique. Un Frère Mineur, très-pieux et très-digne de foi, qui fut longtemps



compagnon de saint François, a fait, à plusieurs de nos Frères, le récit suivant, rapporté ensuite par l'un d'eux à Maître Jourdain. Au temps où saint Dominique était à Rome et demandait à Dieu et au Seigneur Pape la confirmation de son Ordre, une nuit, étant en prière selon sa coutume, il vit le Seigneur Jésus, debout dans l'espace et

brandissant trois lances contre le monde. La Bienheureuse Vierge Marie, sa Mère, s'étant jetée à ses genoux, le supplia de pardonner à ceux qu'il avait rachetés et de tempérer sa justice par sa miséricorde. Son Fils lui disait : Ne voyez-vous donc pas quelles injures me sont faites ? Ma justice ne saurait laisser tant de crimes impunis. Sa Mère lui répondit : Comme vous le savez, vous qui êtes Celui qui sait tout, il y a un moyen de les ramener à vous, le voici : J'ai un serviteur fidèle, envoyez-le dans le monde. Il annoncera votre parole aux hommes ; ils se convertiront et vous chercheront, vous, le Sauveur de tous. J'ai un autre serviteur, je le lui donnerai pour aide et il travaillera à la même œuvre. Le Fils de Dieu dit à sa Mère : Votre vue m'a désarmé ; mais montrez-moi, je vous prie, ceux que vous destinez à une si grande mission. Alors, la Mère de Dieu présenta le Bienheureux Dominique à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je l'accepte, dit celui-ci, il fera très-bien et avec zèle tout ce que vous avez dit. Elle lui présenta ensuite le Bienheureux François, et le Sauveur l'approuva également. Cependant Dominique considérait attentivement dans cette vision ce compagnon qu'il ne connaissait pas encore. L'ayant rencontré le lendemain dans une église, il le reconnut d'après ce qu'il avait vu pendant la nuit. Il se précipita vers lui et, l'embrassant plusieurs fois avec une sainte effusion, il lui dit : Vous êtes mon compagnon, vous marcherez avec moi ; tenons-nous ensemble et nul ne pourra prévaloir contre nous. Il lui raconta ensuite sa vision. Depuis, ils ne firent plus qu'un cœur et qu'une âme, et recommandèrent à leurs enfants de les imiter jusqu'à la fin des âges.

## CHAPITRE II.

*Comment cet Ordre a été prédit et annoncé par plusieurs.*

Aux Portes, monastère de l'Ordre des Chartreux, dans le diocèse de Lyon, il y eut un Prieur d'une si grande piété qu'il y était surnommé saint Etienne. Ce Prieur prédit à ses Frères, d'après une révélation dont le Seigneur l'avait favorisé, l'avènement prochain de l'Ordre des Prêcheurs. Puis, attirant leur attention sur ce point, il les conjura avec une onction toute particulière et leur recommanda d'avoir cet Ordre en grand honneur et en grande affection. C'est ce qu'ils font très-dévotement, car ils re-

çoivent nos Frères comme des Anges du Seigneur.

Dans la Province d'Arles, un Evêque d'Orange, d'un Ordre blanc, était généralement regardé comme le Saint de Dieu à cause de son éminente piété et de ses œuvres admirables, et excellait particulièrement dans le ministère de la prédication qu'il exerçait avec une rare ferveur non-seulement dans son diocèse, mais encore dans toute la province. Il annonça publiquement et souvent dans ses sermons que l'Ordre des Prêcheurs serait bientôt institué. Maintenant, disait-il à ses auditeurs, je vous annonce la parole de Dieu comme je peux : mais il en viendra bientôt qui vous l'annonceront dans la vérité, parce qu'ils en auront à la fois le ministère, la science, la vie et le nom. Quelques-uns de ceux qui l'ont entendu parler ainsi vivent encore.

Cet Ordre a été prophétisé par Dame Marie Oignies, du diocèse de Liège, dont la vie parfaite et admirable a été écrite par Maître Jacques de Vitry, depuis Cardinal Evêque. Un jour, que son âme était ravie et transportée, elle dit, en exprimant une vive allégresse, que l'Esprit-Saint visiterait bientôt l'Eglise, et l'éclairerait par de saints Prédicateurs. Elle fit cette prédiction dix ans avant l'établissement de l'Ordre.

A Pise, il y avait une femme vénérable et très pieuse, dont on raconte qu'étant vierge de cœur et de corps elle reçut du Seigneur Jésus un anneau de fiançailles, qui est conservé dévotement dans un monastère voisin de cette ville : les habitants de Lucques et de Pise l'appelaient sainte Bona. Entre autres prédictions qu'elle fit, elle annonça que l'Ordre des Prêcheurs allait bientôt paraître, ainsi que l'ont attesté plusieurs de ceux qui l'ont entendue.

L'abbé Joachim, fondateur du monastère de Flore, a parlé de cet Ordre dans plusieurs livres et en divers endroits, en décrivant son organisation et son habit. Il recommanda instamment à ses Frères de l'accueillir avec respect quand il serait établi après sa mort. C'est ce qu'ils firent, en effet, en recevant nos Frères processionnellement et la croix en tête lorsqu'ils vinrent vers eux pour la première fois.

Enfin la Sybille semble avoir prophétisé et loué cet Ordre dans un magnifique langage, comme on peut s'en convaincre en lisant son livre.



## CHRONIQUE.

NOËL.—Les journaux ont raconté au long et au large les solennités de la fête de Noël dans toutes les églises de Montréal. Malgré le grand nombre d'artistes que la grande ville réunissait en ce jour pour satisfaire les exigences artistiques du public religieux, nous avons constaté avec plaisir et avec une certaine fierté, que les petites villes--la province--en avaient gardé un grand nombre--et des meilleurs. St-Hyacinthe a aussi ses artistes, nous l'avons bien vu à la messe de Noël qui fut exécutée à la grande satisfaction des plus difficiles par un chœur recruté uniquement parmi des amateurs. Mais, ce mot n'est point un reproche car ces amateurs savent se rendre dignes en tout point des meilleurs artistes de profession. Bien plus, ils sont modestes, ils semblent s'ignorer eux-mêmes, et c'est là une preuve de leur réel talent. Les remercier serait un peu banal et d'ailleurs, l'art porte en lui-même sa propre récompense : n'est-il pas vrai de dire que, dans cette ordre de choses, plus on donne et plus on acquiert, car l'amour du beau ne s'épuise pas mais se grandit à se communiquer.

ROME.—Le T. R. Père Duval, pro-préfet apostolique de notre mission de Mossoul, a eu l'honneur d'être reçu par le Souverain Pontife en audience privée le 21 novembre. Sa Sainteté a daigné le nommer archevêque de Petra et lui a confié la délégation apostolique de Syrie dont la résidence est à Beyrouth.

—Le 31 octobre, le Souverain Pontife a daigné recevoir, en audience particulière, le Rme Père Frühwirth, maître général qui a offert à Sa Sainteté deux exemplaires, richement reliés du huitième volume de l'édition pontifi-

cale des œuvres de saint Thomas d'Aquin. Le saint Père a manifesté la joie qu'il éprouvait de voir s'avancer ce travail, dont il a eu l'initiative, et il a déclaré combien il s'applaudissait d'en avoir confié l'exécution au maître général des dominicains.

PARIS. *La Vierge décorée.*—On peut voir depuis quelque temps suspendu au cou de la statue de la Vierge, à Notre Dame des Victoires, un large collier étincelant d'or et de pierreries. Ce collier est tout simplement la grand' croix du souverain ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, décoration très rare, qui n'est jamais accordée qu'à des princes et à des personnes illustres, et que S. S. Léon XIII a récemment conférée à S. Em. le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster. Or, le vénérable primat a eu la délicate pensée d'offrir à N. D. des Victoires les insignes de cette décoration dont il n'a même pas voulu—dans un sentiment d'humilité et de piété qui l'honore grandement—se revêtir une seule fois avant d'en faire don à la Vierge du célèbre sanctuaire.

MACKAY ET JEANNE D'ARC.—On lit dans un journal de la région de Meurthe et Moselle : Par l'entremise d'amis communs habitant l'Amérique, un de nos concitoyens vient de recevoir, dit-on, de M. John Mackay, le milliardaire de New-York, une somme importante destinée à l'acquisition d'une statue en pied de Jeanne d'Arc. Cette statue, œuvre d'un artiste lorrain, sera probablement érigée sur la place principale de Saint-Nicolas du Port, où Jeanne vint, en 1429, implorer le pardon de la Lorraine.



## CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE FÉVRIER.

### INDULGENCES DE NOS CONFRERIES

#### 1 PREMIER DIMANCHE DU MOIS. SEPTUAGÉSIME. PURIFICATION DE NOTRE-DAME.

*Confrérie du Rosaire* : Trois indulgences plénières pour le 1er dimanche du mois.—Indulgences des stations.—Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, comme aux mystères du Rosaire.—Une indulgence plénière, spéciale aux fêtes de la T. S. Vierge, pour les fidèles qui, repentants, visiteront la chapelle du Rosaire.—La même indulgence peut être gagnée par la visite dans n'importe quelle chapelle publique mais seulement par les personnes qui se seront confessées et auront communiqué.—Une autre indulgence plénière aux mêmes conditions que la précédente, en ajoutant une prière pour le Pape.—Indulgence plénière, spéciale, pour les personnes qui assistent à la procession de la Ste Vierge.

Indulgences partielles, spéciales, pour la récitation du Rosaire.  
*Rosaire vivant* : Indulgence plénière.

#### 4. ORAISON DE N. S. J.-C. AU JARDIN DES OLIVIERS. *Anniversaire de nos parents défunts.*

*Confrérie du Rosaire* : Indulgence plénière pour les personnes qui, confessées et communies, assistent à l'office des morts.

#### 9. DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

*Confrérie du Rosaire* : Indulgence des stations de Rome.

#### 11. LES EPOUSAILLES DE LA T. S. VIERGE.

#### 12. BIENHEUREUX RÉGINALD D'ORLÉANS. Confesseur dominicain.

#### 13. STE CATHERINE DE RICCI. Vierge dominicaine.

*Pour tous les fidèles* : Indulgence plénière pour les fidèles qui visitent les églises des dominicains.

#### 14. BIENHEUREUX NICOLAS PALEA. Confesseur dominicain.

#### 15. BIENHEUREUX JOURDAIN DE SAXE. Confesseur dominicain.

#### 16. DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

*Confrérie du Rosaire* : Indulgences des stations de Rome.

*Rosaire vivant* : Indulgence plénière.

#### 18. BIENHEUREUX LAURENT. Confesseur dominicain.

#### 19. MERCREDI DES CENDRES.

*Confrérie du Rosaire* : Indulgences des stations de Rome CHAQUE JOUR depuis le mercredi des cendres jusqu'au Dimanche de la quasimodo.

#### 21. BIENHEUREUX AIMON. Confesseur dominicain.

23. PREMIER DIMANCHE DE CARÊME

*Pour tous les fidèles*: Indulgence plénière pour tous les fidèles qui ont l'habitude de réciter le chapelet en commun trois fois la semaine.

26. BIENHEUREUX CONSTANT DE FABRIANO. Confesseur dominicain. *Quatre temps.*

27. BIENHEUREUX BERNARD SCAMMACA. Confesseur dominicain.

28. LA SAINTE LANCE ET LES SAINTS CLOUS DE N.-S.J.-C. *Quatre temps.*

29. BIENHEUREUSE VILLANA. Veuve dominicaine. *Quatre temps.*

PENDANT LE CARÊME : Les Confrères du Rosaire peuvent gagner une indulgence plénière aux deux vendredis de carême qu'ils choisiront pourvu que, les mêmes jours, confessés et communiés, ils visitent une église, et y prient aux intentions du Pape.

---

On recommande aux prières : la famille d'une personne, zélatrice très dévouée de l'œuvre des noviciats, en particulier un de ses fils étudiant en médecine.—La conversion d'un père de famille.—Un jeune homme intempérant.—Une mère de famille recommande un de ses fils dont la santé est éprouvée par un travail trop assidu, un autre de ses fils pour obtenir sa persévérance dans le bien.—La conversion d'une protestante.—La conversion d'un père de famille.—Plusieurs grâces spirituelles et temporelles à obtenir.—Une affaire à décider.—La guérison d'une personne en danger de perdre la vie.

---

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DES NOVICIATS.

- Mme Philomène Comeau, (St-Hyacinthe.)
- Mme Herminie Lacombe, (Woonsocket.)
- M. Joseph Lavoie, (St-Calixte de Somerset.)
- M. Philias Lacroix, (St-Hyacinthe.)
- Mme Mercier, (St-Hyacinthe.)
- Mlle A. Brodeur, (St-Hyacinthe.)
- Mlle Marguerite Lépine, (Montréal.)
- M. le chanoine Mayrand, (Ste-Ursule.)
- Révérénd Monsieur Mignault, ancien aumônier de l'armée américaine, missionnaire et fondateur de nombreuses paroisses catholiques aux Etats-Unis, (St-Hyacinthe.)